

VOILÀ LE PRINTEMPS!

MARS 2010 | VOLUME XVI, NUMÉRO 1



JEAN-PIERRE TREMBLAY
Vice-président exécutif

La tendance se maintient

Alors que l'économie mondiale prend de la vigueur, certaines institutions commencent à réduire les stimuli monétaires. Les banques centrales d'Australie et d'Inde, par exemple, ont augmenté récemment leurs taux directeurs respectifs. Dans le même but, la Banque centrale de Chine a préféré augmenter le niveau des réserves que doivent maintenir les institutions bancaires chinoises. De son côté, la Banque du Canada a préféré attendre avant d'annoncer des hausses de taux, et ce, malgré des données économiques plutôt encourageantes au Canada. Tout indique cependant que les premières hausses seront annoncées cet été. Les gestes des banques centrales confirment qu'un cycle de croissance économique est bel et bien amorcé, qu'il sera dominé par les pays émergents, et que les pays riches en matières premières en profiteront par ricochet.

Après avoir amorcé l'année 2010 en lion, avec des gains intéressants dès la première semaine, les marchés boursiers ont reculé durant les quatre semaines suivantes, ce qui a fait craindre à plusieurs une matérialisation de la correction anticipée. Ce ne fut pas le cas, car des données économiques encourageantes (le taux de chômage et l'activité manufacturière aux États-Unis, etc.)

ont permis aux indices boursiers d'afficher une tendance haussière dès la deuxième semaine de février. Les craintes de rechute économique se sont alors estompées graduellement. Même si le contexte économique demeure incertain, nous pouvons être encouragés par la remontée récente des bourses : elle confirme que le marché haussier (*bull market*) depuis mars 2009 persiste.

Campagne REER très fructueuse

Les résultats de la campagne REER terminée le 1^{er} mars dernier sont des plus encourageants. Après deux (2) années tumultueuses dans les marchés, qui avaient incité nombre d'investisseurs à reporter leurs contributions REER ou à les verser dans des produits à revenu fixe garanti, ces derniers reviennent dans les marchés traditionnels en utilisant principalement les divers fonds équilibrés que nous mettons à leur disposition. Les entrées nettes des Fonds FMOQ (c'est-à-dire les entrées moins les sorties) au cours de la récente campagne REER ayant été supérieures à celles de l'an passé, nous tenons à remercier nos clients pour leur confiance. Soyez assurés que notre équipe fera l'impossible pour en demeurer digne et, surtout, pour être constamment à la hauteur de vos attentes.

Suite à la page 2

DANS CE NUMÉRO...

Le Fonds omnibus FMOQ a livré la marchandise	4
Budget fédéral	6
Programme de conférences	6
Nouvelle adresse, même service!	7
Des gestes verts qui comptent	8
Incorporation : oui ou non ?	9
L'histoire en capsule	9
Survол des marchés financiers	10
Valeurs unitaires des parts	11
Frais de gestion	11
Fluctuations des marchés boursiers et obligataires	11
Offre globale de produits et services	12
Pour nous joindre	12

Dans ce bulletin, indépendamment du genre grammatical, les appellations qui s'appliquent à des personnes visent autant les femmes que les hommes ; l'emploi du genre du masculin n'a donc pour seul et unique but que de faciliter la lecture et la compréhension des textes.



ACTIFS EN SANTÉ

Contribuer dès maintenant pour l'année 2010

De nouveau cette année, nous avons noté une forte affluence d'investisseurs au cours des derniers jours de la campagne REER. Nous tenons à vous rappeler que le dépôt préautorisé (DPA) est une méthode efficace et moins douloureuse de cotiser à un REER. Tout en permettant de faire des retraits dans votre compte bancaire selon une fréquence parfaitement adaptée à vos besoins spécifiques, notre système vous donne la possibilité de contribuer aisément à un REER et d'investir dans les marchés à longueur d'année. Que ce soit par DPA ou par versement forfaitaire, une contribution immédiate à un REER 2010 vous permettra de bénéficier pleinement de la reprise des marchés boursiers.

Le plafond REER pour l'année d'imposition 2010 est 22 000 \$, soit 18 % d'un revenu de 122 222 \$. Si vos revenus excèdent ce montant, vous avez indéniablement avantage à constituer en parallèle un portefeuille hors REER, afin de combler la différence. Si vous souhaitez ajuster votre DPA en conséquence, communiquez avec votre conseiller des Fonds FMOQ.

Compte d'épargne libre d'impôt (CELI) prise 2

Depuis le 1^{er} janvier 2010, il est possible de verser 5 000 \$ additionnels dans un compte d'épargne libre d'impôt (CELI), un produit d'épargne qui permet de mettre à l'abri de l'impôt les revenus d'un montant annuel de 5 000 \$. Contrairement à un REER, les cotisations ne sont pas déductibles d'impôt; en contrepartie, il est possible de retirer (et de remettre) en tout temps le capital, en totalité ou en partie, et ce, sans incidence fiscale. Pour de plus amples renseignements, les conseillers des Fonds FMOQ sont à votre disposition.

Conseils d'administration de nos sociétés

Au cours du mois de mars 2010, les membres des conseils d'administration de la *Société de gérance des Fonds FMOQ inc.* et de la *société Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* ont vu leurs mandats renouvelés. Ces administrateurs sont :

- D^r Louis Godin, président
- D^r Marc-André Asselin, vice-président
- D^r Yves Langlois, secrétaire-trésorier
- D^r Claude Saucier, administrateur
- D^r Renald Dutil, administrateur
- D^r Jacques Dinelle, administrateur
- M. Réal Sureau, administrateur

M. Jean-Guy Desjardins, président du conseil et chef de la direction de la société Fiera Capital inc., se joint aux personnes susmentionnées au sein du conseil de la société mère, la *Société de services financiers Fonds FMOQ inc.*

D^r Mathieu Proulx, secrétaire de l'Association des Optométristes du Québec se joint également aux personnes susmentionnées, à titre de membre du comité de placement des Fonds FMOQ.

Nous adressons nos sincères félicitations à tous ces gens dévoués que nous remercions chaleureusement pour la collaboration et l'appui dont ils nous gratifient.

Comité d'examen indépendant

Les Fonds FMOQ se sont conformés au Règlement 81-107 sur le Comité d'examen indépendant des fonds d'investissement de l'Autorité des marchés financiers (AMF) qui contraint les fonds communs de placement à mettre en place un tel comité. Le rôle de celui-ci est d'examiner les possibles situations conflictuelles entre, d'une part, l'intérêt de la société de gestion des Fonds et ses fournisseurs et, d'autre part, celui des participants.

Le règlement stipulant que le comité doit préparer un rapport annuel et le mettre à la disposition des participants, celui du Comité d'examen indépendant des Fonds FMOQ pour l'année 2009 est maintenant disponible. Il peut être obtenu en communiquant avec la *Société de gérance des Fonds FMOQ inc.*, par téléphone, par télécopieur ou par courriel, ou encore en visitant le site Internet de la société www.fondsfmq.com ou celui des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACCOVAM) www.sedar.com. Il est également possible de joindre en toute confidentialité la présidente du comité par courriel jlacoste@fondsfmq.com.

Autres rapports prescrits par la réglementation

Outre le rapport annuel 2009 du Comité d'examen indépendant des Fonds FMOQ, tous les rapports des Fonds FMOQ sont maintenant disponibles dans notre site Internet www.fondsfmq.com ou dans celui des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACCOVAM) www.sedar.com. Il est possible d'y consulter ou d'y télécharger les états financiers et le rapport de la direction sur le rendement de chacun des Fonds FMOQ. Une copie papier peut aussi être obtenue en communiquant directement avec nous.

Ces documents contiennent une foule de renseignements pertinents et intéressants sur les Fonds FMOQ. À l'heure où l'information financière revêt une importance capitale, il faut prendre le temps de les consulter et, si nécessaire, de communiquer avec les professionnels des Fonds FMOQ afin d'obtenir tous les renseignements additionnels nécessaires pour prendre des décisions éclairées et mûrement réfléchies.

Prospectus 2010 et notice annuelle

Tout comme les autres documents relatifs aux Fonds FMOQ, le nouveau prospectus et la nouvelle notice annuelle des Fonds FMOQ peuvent être obtenus soit en communiquant directement avec nous, soit en visitant notre site Internet www.fondsfmq.com ou celui des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACCOVAM) www.sedar.com.

Nouvelle brochure d'information sur les fonds communs de placement

La prochaine brochure à caractère financier de la série *À propos de...* sera consacrée aux fonds communs de placement. Ce document nécessitait une mise à jour en profondeur en raison des nombreux changements survenus à la réglementation et dans le marché en général, depuis sa publication en 2002. La nouvelle édition regroupera toute l'information pertinente sur ce produit d'investissement qui en est à sa 75^e année d'existence et qui demeure plus que jamais indiqué, notamment parce qu'il allie la gestion professionnelle à la diversification.

Un coupon-réponse était inséré dans l'envoi du mois de décembre dernier. Les personnes qui ne l'ont pas rempli et qui souhaitent recevoir la brochure (ou celles publiées antérieurement) sont invitées à communiquer avec nous ou à visiter notre site Internet www.fondsfmoq.com. Il sera possible d'y consulter ou de télécharger la nouvelle brochure qui devrait être disponible au cours du mois de juin prochain ainsi que celles publiées au cours des dernières années. Vous pouvez aussi réserver votre exemplaire dès maintenant, en communiquant avec nous.

Titres disponibles de la série À propos de...

La gestion de placement

Les finances personnelles de A à M

Les finances personnelles de N à Z

L'indépendance financière –

Accumulation d'un capital-retraite

L'indépendance financière –

Utilisation optimale d'un capital-retraite

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)

Le Régime enregistré d'épargne-études (REEE)

Rachats de parts : rappel sur les instructions téléphoniques

Conformément au Règlement 81-102 sur les organismes de placement collectif de l'AMF, nous devons réitérer le message suivant chaque année.

Les rachats d'unités sont possibles si et seulement si l'une des deux conditions suivantes est remplie :

- 1) nous avons reçu un ordre de rachat par écrit, rempli et signé par le détenteur des parts ou pour son compte ;
ou
- 2) nous permettons les ordres de rachat de parts par téléphone ou par un moyen électronique s'ils sont effectués par le détenteur de parts (ou pour son compte) ayant pris des arrangements préalables avec nous à cet égard et lorsque l'ordre de rachat est fait conformément à ces arrangements.

Pour vous permettre de nous transmettre vos ordres de rachat par téléphone ou par Internet, nous avons adopté le formulaire *Autorisation limitée au nom du client* recommandé par l'Institut des fonds d'investissement au Canada (IFIC). Si vous n'avez pas rempli et retourné ce document, nous sommes légalement tenus de vous demander un document signé de votre part pour toute demande de rachat de vos parts de Fonds FMOQ, et ce, peu importe qu'il s'agisse d'un encaissement ou d'un simple réinvestissement dans un autre Fonds.

Si vous ne l'avez pas déjà fait, il est très important que vous remplissiez le formulaire et que vous nous le retourniez le plus rapidement possible, afin d'éviter tout délai dans l'exécution de vos transactions. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec votre conseiller des Fonds FMOQ ou visitez la section « Formulaires » de notre site Internet www.fondsfmoq.com afin d'imprimer une copie du formulaire. Nous vous remercions de votre collaboration à cet égard.

Profil d'investisseur

Le Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription, que l'AMF a adopté en septembre 2009, nous oblige à disposer des renseignements suffisants pour établir :

- 1) les besoins et objectifs de placement du client ;
- 2) sa situation financière ;
- 3) sa tolérance au risque.

Pourquoi ? Pour assurer l'adéquation de ses placements avec son profil d'investisseur. À l'instar de la plupart des institutions financières, nous avons élaboré un questionnaire pour nous acquitter adéquatement de cette tâche. Depuis le début de l'année, nos conseillers profitent de leurs rencontres avec les participants pour leur présenter ce questionnaire et les aider à le compléter. Au cours des prochains mois, nous le transmettrons progressivement à l'ensemble de nos participants afin qu'ils le complètent, seuls ou avec l'aide de leur conseiller.

Au-delà du respect d'une obligation réglementaire, prendre le temps de répondre à ces questions s'avère un exercice de réflexion des plus utiles pour tout investisseur soucieux de faire des choix judicieux. Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller des Fonds FMOQ.

Présences en régions des conseillers FMOQ

Nos conseillers poursuivent avec enthousiasme la tradition de se rendre disponibles pour nos participants de toutes les régions du Québec. Au cours du printemps, les participants, les médecins et les optométristes des diverses régions seront avisés à l'avance, par courriel ou par lettre, et se verront offrir la possibilité de prendre rendez-vous avec l'un de nos conseillers. N'hésitez pas à saisir cette opportunité qui pourrait s'avérer très enrichissante.

Aidez-nous à protéger l'environnement

Toute notre équipe est déterminée à protéger l'environnement et à améliorer continuellement sa qualité. Depuis quelques années maintenant, nous faisons plusieurs gestes en ce sens, dont l'un des plus importants consiste à réduire notre consommation de papier. Lorsque la réglementation le permet, et sous réserve du respect des règles de confidentialité auxquelles nous sommes tenus, nous transmettons nos documents d'information par voie électronique aux participants qui nous ont communiqué leur adresse de courrier électronique.

Nous souhaitons ardemment maximiser les retombées de cette initiative saluée par bon nombre de nos participants. Aussi, aimerions-nous valider et accroître le contenu de notre banque d'adresses de courriel. C'est pour cette raison que votre relevé de placement affichera dorénavant votre adresse courriel que nous avons en dossier. Le cas échéant, nous vous serions reconnaissants de nous faire part des corrections requises ou de nous transmettre votre adresse, si nous ne l'avons pas. Ce faisant, vous contribuerez à notre démarche en faveur de la sauvegarde de nos arbres. Nous vous remercions à l'avance de votre précieuse collaboration.

LE FONDS OMNIBUS FMOQ A LIVRÉ LA MARCHANDISE



MARTIN VALLÉE, CFA
Conseiller
Représentant en épargne collective
Les Fonds d'investissement FMOQ inc.
Responsable du suivi des gestionnaires
Société de gérance des Fonds FMOQ inc.

Le Fonds omnibus FMOQ, qui vient tout juste de fêter son 30^e anniversaire, a été créé par un groupe de médecins omnipraticiens qui souhaitaient offrir à leurs confrères et à leurs consœurs un véhicule de placement abordable, diversifié comme une caisse de retraite doit l'être, et susceptible d'offrir un bon rendement ajusté pour le risque à long terme.

Sans l'ombre d'un doute, le Fonds omnibus FMOQ a livré la marchandise, car il a généré un rendement annuel composé de 9,84 % sur 30 ans (tableau 1), période au cours de laquelle il n'a affiché un rendement négatif qu'à deux occasions, soit en 2002 et 2008 (tableau 2). En pratique, une somme de 1 000 \$ investie le 1^{er} janvier 1980 dans le Fonds omnibus FMOQ valait 16 703 \$ le 31 décembre 2009.

Force est de constater que les médecins omnipraticiens qui ont choisi ce Fonds pour bâtir leur capital-retraite se sont fort bien tirés d'affaire. Le tableau 3 permet d'apprécier la valeur d'un REER accumulé par un médecin ayant toujours investi le maximum permis annuellement dans le Fonds, et ce, au début de chaque année. Les données tiennent évidemment compte de la limite de cotisation annuelle qui prévalait à l'époque et qui a récemment été haussée de façon plus substantielle. De fait, sur 30 ans, 351 000 \$ ont pu être investis dans ce REER et le Fonds omnibus FMOQ a permis de faire croître cette mise de fonds pour atteindre 1 076 100 \$.

UNE SOMME DE 1 000 \$ INVESTIE LE 1^{ER} JANVIER 1980 DANS LE FONDS OMNIBUS FMOQ VALAIT 16 703 \$ LE 31 DÉCEMBRE 2009.

Bien que la croissance semble avoir été plus forte pendant les années 1980 (tableau 4), il est important de tenir compte de l'inflation dans un tel exercice. Ce faisant, il appert que les années 1990 se sont avérées encore plus enrichissantes que la décennie précédente, période pendant laquelle l'inflation était beaucoup plus problématique.

Pour ce qui est des 10 premières années du nouveau millénaire, le marché des actions et, dans une moindre mesure, celui des obligations, ont été moins profitables, en raison d'un écart de rendements provoqué essentiellement par les actions étrangères qui ont généré une perte pour la période de 2000 à 2009, alors qu'elles avaient été les « championnes » de la croissance entre 1980 et 1999. Depuis 10 ans, vos cotisations versées dans le Fonds omnibus FMOQ s'élèvent à 165 000 \$ et ont progressé pour atteindre 203 912 \$. Ce résultat est attribuable à trois facteurs principaux :

1) **le rendement** : la dernière décennie a permis de dégager un rendement annuel de seulement 4 %, alors que le Fonds omnibus FMOQ avait grimpé en moyenne de 12,89 % par année, de 1979 à 1999; les bourses mondiales sortent d'ailleurs de leur pire décennie depuis la Grande dépression des années 30;

2) **le temps** : plus la période observée est longue, plus l'effet des rendements composés prend de l'importance;

3) **la séquence des rendements** : le plafond REER ayant beaucoup augmenté dans les dernières années, l'importante baisse de l'année 2008 a affecté une part plus importante du capital accumulé.

Ce dernier facteur devrait d'ailleurs encourager les investisseurs plus jeunes qui ont été déçus, voire découragés par les maigres rendements des 10 dernières années. Une mauvaise décennie (comme celle que nous venons de traverser) est moins pénalisante pour le capital-retraite lorsqu'elle survient en début de carrière, soit pendant la période où le capital détenu est moins élevé. D'où l'importance, pour tout investisseur avisé, de réviser sa stratégie de placement et la répartition des éléments d'actif de son portefeuille au fur et à mesure qu'il approche de la phase de décaissement de son capital-retraite.

Nos conseillers sont les professionnels tout désignés pour faire le point avec vous sur ce sujet, et à la lumière de votre situation personnelle. N'hésitez pas à prendre contact avec eux.

Le Fonds omnibus FMOQ est un Fonds diversifié composé de titres du marché monétaire canadien, d'obligations canadiennes, d'actions canadiennes, d'actions américaines et d'actions étrangères. Ses objectifs de placement sont de procurer un revenu modéré et une appréciation du capital à long terme. Il s'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement de plus de 5 ans, qui recherchent des placements dont le risque se qualifie de moyen.

Répartition des éléments de l'actif au 31 décembre 2009



▶ Court terme	8,2 %
▶ Obligations	34,3 %
Total revenu fixe*	42,5 %
▶ Actions canadiennes	30,1 %
▶ Actions étrangères	27,4 %
Total actions*	57,5 %

* Le Fonds sera toujours rebalancé afin de détenir 45 % de revenu fixe et 55 % d'actions, mais la répartition entre le court terme et les obligations et entre les actions canadiennes et les actions étrangères peut différer de celle du portefeuille de référence pour des raisons tactiques.

1 RENDEMENTS ANNUELS COMPOSÉS DU FONDS OMNIBUS FMOQ AU 31 DÉCEMBRE 2009

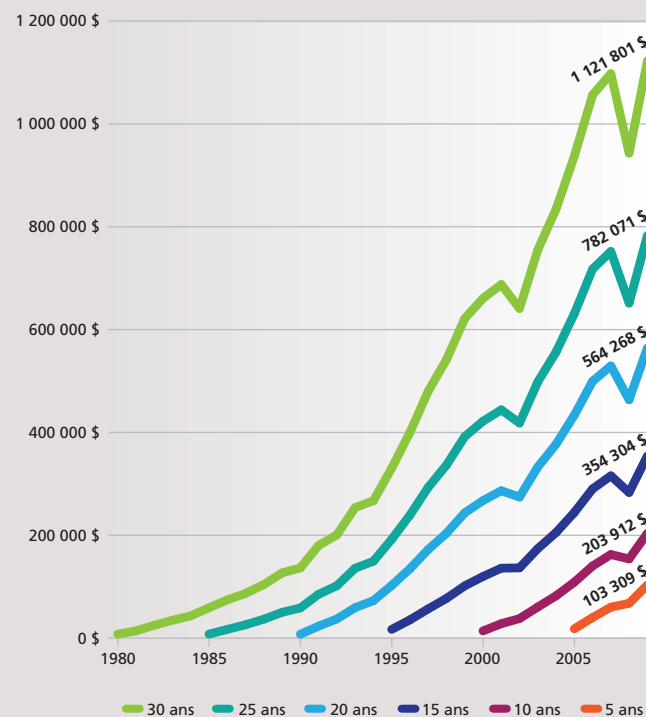
1 an	16,5 %	20 ans	7,7 %
5 ans	4,1 %	25 ans	8,7 %
10 ans	4,0 %	30 ans	9,8 %
15 ans	7,3 %		

2 COTISATION REER MAXIMALE, RENDEMENT DU FONDS OMNIBUS FMOQ ET TAUX D'INFLATION

Année	Cotisation maximale	Rendement	Taux d'inflation
1980	5 500 \$	22,5 %	12,2 %
1981	5 500 \$	6,1 %	11,3 %
1982	5 500 \$	29,0 %	8,2 %
1983	5 500 \$	14,6 %	5,5 %
1984	5 500 \$	8,0 %	3,5 %
1985	5 500 \$	21,5 %	4,4 %
1986	7 500 \$	11,7 %	4,0 %
1987	7 500 \$	6,5 %	4,0 %
1988	7 500 \$	10,3 %	4,3 %
1989	7 500 \$	13,7 %	5,5 %
1990	7 500 \$	1,7 %	6,9 %
1991	11 500 \$	21,9 %	1,6 %
1992	12 500 \$	4,2 %	2,0 %
1993	12 500 \$	19,1 %	1,3 %
1994	13 500 \$	0,0 %	0,6 %
1995	14 500 \$	17,3 %	1,6 %
1996	13 500 \$	16,4 %	2,2 %
1997	13 500 \$	16,1 %	1,1 %
1998	13 500 \$	9,8 %	0,7 %
1999	13 500 \$	12,0 %	2,2 %
2000	13 500 \$	4,1 %	3,0 %
2001	13 500 \$	2,0 %	1,4 %
2002	13 500 \$	-8,6 %	4,5 %
2003	14 500 \$	15,2 %	1,3 %
2004	15 500 \$	8,3 %	2,0 %
2005	16 500 \$	10,1 %	2,8 %
2006	18 000 \$	10,6 %	1,1 %
2007	19 000 \$	2,1 %	2,2 %
2008	20 000 \$	-15,6 %	1,1 %
2009	21 000 \$	16,5 %	1,9 %

3 INVESTISSEMENT + GAIN = VALEUR TOTALE DU REER

Période	Montant investi	Gain	Valeur du REER
30 ans	354 000 \$	767 801 \$	1 121 801 \$
25 ans	326 500 \$	455 571 \$	782 071 \$
20 ans	291 000 \$	273 268 \$	564 268 \$
15 ans	233 500 \$	120 804 \$	354 304 \$
10 ans	165 000 \$	38 912 \$	203 912 \$
5 ans	94 500 \$	8 809 \$	103 309 \$



4 RENDEMENTS ANNUELS COMPOSÉS PAR DÉCENNIE

	1980-1989	1990-1999	2000-2009
Actions canadiennes (S&P TSX)*	12,2 %	10,6 %	6,2 %
Actions étrangères (MSCI Monde)*	19,8 %	14,4 %	-2,6 %
Obligations canadiennes (DEX)*	13,1 %	10,1 %	6,7 %
Fonds omnibus FMOQ	14,2 %	11,6 %	4,0 %
Inflation (IPC)	6,3 %	2,0 %	2,1 %

* Rendement de l'indice, avant frais de gestion, en dollars canadiens, incluant le réinvestissement des dividendes.

BUDGET FÉDÉRAL

Dans son budget du 4 mars 2010, le gouvernement du Canada a amendé le Régime enregistré d'épargne invalidité (REEI). Ainsi, les assouplissements suivants ont été apportés :

- à partir de l'année 2011, il sera possible pour un bénéficiaire de récupérer progressivement les Subventions et les Bons canadiens pour d'épargne-invalidité, et ce, depuis la création du régime, soit en 2008. Il sera donc possible de récupérer jusqu'à un maximum de 10 années précédent l'ouverture du régime ;

- lors du décès d'un détenteur d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER), d'un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR) ou d'un régime de pension agréé (RPA), le défunt pourra désigner son enfant ou petit-enfant, qui était financièrement à sa charge au moment de son décès en raison d'une déficience mentale ou physique, comme bénéficiaire de son régime. Le bénéficiaire d'un REEI pourra alors transférer à son REEI, en franchise d'impôt, jusqu'à concurrence du maximum de cotisation au REEI, soit 200 000 \$, la somme reçue en vertu de ces régimes. Ces dispositions s'appliqueront pour tout décès survenu après le 3 mars 2010. Des règles spécifiques, encore à définir, s'appliqueront pour les décès survenus après 2007 mais avant 2011.

NOTE : Au moment d'aller sous presse (26 mars 2010), le gouvernement du Québec n'avait pas encore déposé son budget 2010. S'il y a lieu, nous y reviendrons dans notre prochain numéro, en juin 2010.



PROGRAMME DE CONFÉRENCES

INVITATION

Montréal, 12 mai 2010 et
Québec, 13 mai 2010

Dans le cadre de notre programme de soirées-conférences de la saison hiver-printemps 2010, nous vous convions à notre dernière activité. À cette occasion, nous accueillerons un dirigeant de **l'Autorité des marchés financiers** qui nous parlera de la mission et des principales activités de cet organisme.

Pour vous inscrire, il suffit de composer **514 868-2082 poste 262** ou **1 888 558-5658 poste 262**. Vous devez indiquer vos nom, prénom, numéro de téléphone pour vous joindre le jour et préciser la date de la conférence choisie de même que le nombre de places à réserver.


Au cours de la semaine précédant la tenue de l'activité, nous effectuerons une confirmation téléphonique.



ACTIFS EN SANTÉ

2
0
1
0

Nouvelle adresse, même service !



Veillez prendre note que notre succursale de **Québec** occupe maintenant de nouveaux locaux. En effet, depuis le 10 mars dernier, nous vous accueillons dans un nouvel environnement, situé dans le même édifice. Ainsi, vous pourrez dorénavant nous visiter à l'adresse suivante :

Place Iberville IV
2954, boulevard Laurier
Bureau 310
Québec, Québec
G1V 4T2

Nous conservons nos numéros de téléphone et de télécopieur :

Téléphone : 418 657-5777
Sans frais : 1 877 323-5777
Télécopieur : 418 657-7418

DES GESTES VERTS QUI COMPTENT

RELEVÉS DE PLACEMENT

Les participants aux Fonds FMOQ peuvent choisir de ne plus recevoir la version papier de leurs relevés de placement. Nos systèmes informatiques peuvent déposer, dans la section « Accès à votre compte » de notre site Internet (www.fondsfmq.com), les relevés de placement des personnes qui en font la demande.

Entièrement sécurisée et accessible exclusivement au détenteur du compte, cette section permet de consulter ce dernier en tout temps. Les personnes se prévalant de cette possibilité reçoivent un courriel les informant du dépôt de leurs relevés de placement dans le site. Ce message contient les hyperliens menant à la documentation normalement incluse dans l'envoi postal.

AVIS DE TRANSACTIONS

Les participants qui le désirent peuvent demander de ne plus recevoir systématiquement un Avis de transactions chaque fois qu'ils en effectuent une. Cette option est particulièrement intéressante pour les personnes qui ont adhéré aux dépôts préautorisés effectués régulièrement.

Si vous souhaitez vous joindre à notre clientèle « verte », il suffit de vous inscrire à notre service de consultation du compte par le biais d'Internet et de signer le formulaire à cet effet.

ENVELOPPE-RETOUR

Au besoin, n'hésitez pas à nous demander des enveloppes-réponses. Nous nous ferons un plaisir de vous en faire parvenir.

Pour de plus amples renseignements, consultez votre conseiller.

LE CHOIX NATUREL DES OMNIS

Filiale de la FMOQ, la société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* a ses racines chez les membres de la FMOQ et elle est le fruit de trois décennies de développement et d'adaptation à leurs besoins et à leurs intérêts. Elle regroupe une équipe multidisciplinaire de professionnels chevronnés dont la mission consiste à offrir, aux membres de la Fédération et à leurs proches, des produits et services financiers à grande valeur ajoutée.



Associé à un courtier de plein exercice, ce conseiller en placement est exclusivement dédié aux clients référés par *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* dans le cadre d'une entente de partenariat.

Il compte 20 ans d'expérience et est rémunéré exclusivement à salaire. N'hésitez pas à vous informer.

**REER, FERR ET CELI AUTOGÉRÉS
COMPTE AU COMPTANT
COURTAGE DE PLEIN EXERCICE**

PAUL ANGERS

1440, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 1122, Montréal (Québec) H3G 1R8
angersp@vmbi.ca

Téléphone : 514 954-3636 ou 1 866 954-3636

Télécopieur : 514 954-1038

Membre – Fonds canadien de protection des épargnants

INCORPORATION OUI OU NON ?

Que vous soyez en début ou en milieu de carrière, ou que vous pensiez prendre votre retraite au cours des cinq (5) prochaines années, il est important de vous poser quelques questions concernant la pratique médicale en société et ses avantages pour vous, s'il en est. Voici quelques pistes de réflexion :

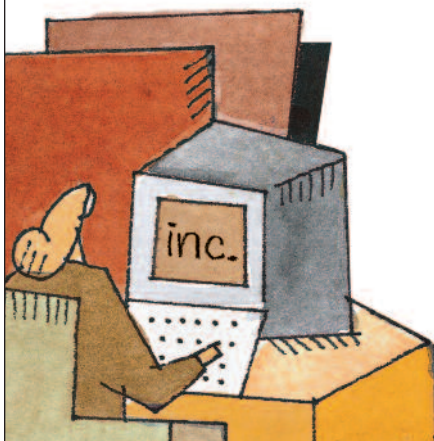
- Le revenu imposable de votre conjoint est-il inférieur au vôtre ou le deviendra-t-il dans un proche avenir ?
- Avez-vous à charge des enfants majeurs ou sur le point de le devenir, qui n'ont pas de revenus ou qui en ont peu ?
- Assumez-vous les frais d'études de vos enfants majeurs ou qui le deviendront sous peu ?
- En plus de verser annuellement à un REER la cotisation maximale permise, épargnez-vous des sommes additionnelles ? Si oui, sont-elles supérieures à 10 000 \$ par année ?
- Les épargnes et placements accumulés à l'extérieur d'un REER sont-ils supérieurs à 50 000 \$?

Votre société est déjà constituée ?

Bravo ! Vous devriez maintenant vous assurer de tirer pleinement bénéfice des avantages que procure votre société constituée aux fins de regrouper les revenus de votre pratique médicale. Voici quelques questions d'intérêt :

- Maximisez-vous les rendements à court terme des placements de votre société ?
- Connaissez-vous la meilleure combinaison pour votre revenu annuel (salaire, dividendes ou retrait de capital hors REER) ?
- Serait-il plus avantageux que certaines dépenses (automobile, assurance-vie, frais de représentation, bureau à domicile, etc.) soient assumées par votre société ?
- Les placements à long terme de votre société sont-ils investis périodiquement dans des placements fiscalement avantageux pour vous et votre société ?
- À la suite de la constitution de votre société, avez-vous révisé votre testament et votre mandat en cas d'incapacité ?

Si vous n'êtes pas en mesure de répondre à une de ces questions, ou si vous avez un doute quant aux réponses à certaines d'entre elles, n'hésitez pas à nous consulter. Cette démarche avisée vous permettra de faire des choix judicieux.



F O N D S
F M O O Q

LES ALÉAS DE L'ABSENCE DE SURVEILLANCE UNIVERSITAIRE CONTINUE

En raison de la variété des conditions locales auxquelles étaient assujetties les modalités de la formation et de l'exercice de la profession médicale, force est de mitiger le rôle de la médicalisation de type universitaire dans son uniformisation.

Dans les régions où un contrôle universitaire n'était pas possible, la distinction entre les pratiques du médecin et du chirurgien était moins nette, car l'impossibilité d'anesthésier et d'aseptiser efficacement réduisait presque à néant le nombre d'interventions comportant une incision du corps pour traiter une maladie interne.

La chirurgie consistait donc surtout à réduire des fractures ou des luxations, à traiter des plaies ouvertes, à amputer, ou encore à soigner les excroissances, les éruptions, les tumeurs externes. Cette pratique était caractérisée par une utilisation plus importante d'onguents et de potions que d'instruments, et les ouvrages qui y étaient consacrés incluaient toujours une section de dysfonctions indéfinissables, situées à la limite entre la discipline et la médecine.

Comme l'identification du médecin à l'un ou l'autre camp dépendait de l'usage ou de la tradition, ce contexte caractérisé par l'absence de surveillance continue d'une université s'avérait risqué pour le groupe des médecins : ou bien il se confondait dans un ensemble confus de praticiens, ou bien il était étouffé par un milieu contraignant comme celui des métiers organisés sur le modèle des corporations (chirurgiens, barbiers).

Un des exemples les plus révélateurs retenus par les historiens est celui de l'Angleterre, où la faiblesse du rayonnement de l'enseignement médical dispensé à Oxford et à Cambridge pénalisait les diplômés qui pratiquaient à Londres. Le collège qui y a été fondé, au début des années 1400, afin de réunir les médecins et les chirurgiens, a rapidement été le théâtre de querelles intestines et n'a pas été en mesure de résister à la puissante expansion d'un nouveau corps professionnel, celui de barbiers déterminés à ne plus se cantonner dans un simple rôle de préposés aux saignées.

Source : CALLEBAT, Louis et autres. *Histoire du Médecin*, Flammarion, Paris, 1999, 319 p.

DÉVELOPPEMENTS ÉCONOMIQUES

À l'instar des athlètes olympiques, la performance de l'économie canadienne a été étincelante au cours du dernier trimestre et semble se diriger vers d'excellents résultats pour la période en cours. L'économie américaine s'est aussi relevée récemment après une abrupte chute au début de l'année 2009. Les pays émergents continuent de bénéficier de la croissance du commerce mondial. Pour ce qui est de l'Europe, elle stagne encore, affligée par un endettement gouvernemental élevé, une devise surévaluée et une population vieillissante.

L'inflation a été plus élevée au Canada récemment, notamment via l'augmentation des prix du logement en Colombie-Britannique lors des olympiades d'hiver. Aux États-Unis, les pressions inflationnistes sont toujours absentes tout comme en Europe. Pour ce qui est des pays émergents, certains d'entre eux, comme l'Inde et la Chine, ont subi des augmentations inquiétantes des prix à la consommation.

Le comportement du consommateur est un facteur clé de la reprise économique engagée qui, jusqu'à présent, a été le fruit du soutien gouvernemental et d'un réaménagement des inventaires. Au cours du plus récent trimestre, nous avons observé des signes encourageants quant à la consommation. La poursuite de cette tendance serait favorable à une reprise économique soutenue.

POLITIQUE MONÉTAIRE ET TITRES À REVENU FIXE

La Banque du Canada indique qu'elle haussera le taux directeur prochainement alors que l'économie canadienne se porte de mieux en mieux malgré un dollar canadien élevé qui nuit aux exportations. La Réserve Fédérale américaine maintient le cap et indique qu'elle gardera les taux bas pour une période prolongée. Le Banque Centrale Européenne n'est pas en bonne position pour hausser les taux alors que certains pays tels la Grèce, le Portugal et l'Espagne ont des difficultés financières importantes.

MARCHÉS BOURSIERS

Les marchés boursiers canadiens et américains ont progressé légèrement au cours du trimestre alors que les marchés internationaux et les marchés des pays émergents ont stagné au cours de la période. Convertis en dollars canadiens, ces marchés ont subi de légères baisses.

Le dollar canadien s'est apprécié au cours du trimestre par rapport à la majorité des devises mondiales et frôle maintenant la parité avec le dollar américain.

À L'HORIZON

Les facteurs déterminants pour nos perspectives de marché pour la prochaine année demeurent la consommation, l'accès au crédit, les politiques monétaires et la confiance du public envers les gouvernements. Actuellement, le scénario le plus probable est une reprise dans le cadre d'un cycle normal. Ce scénario positif permettrait la poursuite de la tendance actuelle des marchés. Sur une note moins positive, nous ne pouvons écarter quatre autres scénarios, soit :

- une récession à double creux, propice à une volatilité élevée,
- une croissance trop rapide de l'économie, qui nuirait aux obligations tout au long des douze prochains mois et ultimement aux actions suivant la normalisation de la politique monétaire,
- une crise de la monnaie qui se traduirait par une volatilité grandissante des devises, et qui produirait des rendements très négatifs et
- un scénario de déflation favorisant les obligations gouvernementales par rapport à l'ensemble des actifs financiers.

Compte tenu de ces scénarios, nous favorisons présentement l'encaisse et maintenons notre sous-pondération en actions et en obligations. Nous réduirons l'encaisse seulement lorsque nous jugerons que le contexte est plus favorable au scénario de reprise.

RENDEMENTS ANNUELS COMPOSÉS (%) ET VALEURS UNITAIRES DES PARTS (\$) AU 26 MARS 2010

FONDS FMOQ	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	4 ans (%)	5 ans (%)	10 ans (%)	15 ans (%)	20 ans (%) ou depuis création	(\$)
■ Monétaire	0,37	1,51	2,41	2,77	2,72	2,94	3,52	4,54	10,014
■ Omnibus	21,58	0,88	0,13	2,01	4,21	3,79	7,14	8,02	20,743
■ Fonds de placement	20,38	1,06	-0,16	2,05	4,32	2,45	7,99	9,32	21,053
■ Revenu mensuel	28,15	3,24	2,98	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	3,88 (06.10.06)	9,617
■ Obligations canadiennes	6,42	4,38	4,38	4,39	4,46	s.o.	s.o.	5,53 (16.03.01)	11,014
■ Actions canadiennes	41,04	-3,14	-1,86	0,90	5,42	5,46	9,29	9,16 (31.05.94)	20,429
■ Actions internationales	25,25	-6,94	-9,77	-4,68	-1,21	-4,15	2,61	1,82 (31.05.94)	7,092

Les Fonds FMOQ sont vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible auprès de *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*, cabinet de services financiers. Un placement dans les Fonds FMOQ s'effectue sans frais, mais implique des frais de gestion annuels, prélevés à même les Fonds. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique qui tient compte des fluctuations de la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ne tient pas compte de l'impôt sur le revenu payable par un porteur et qui aurait pour effet de réduire le rendement net. Les Fonds FMOQ ne sont pas garantis, ni couverts par un organisme d'assurance-dépôts. La valeur des parts fluctue souvent et rien ne garantit que le plein montant de votre placement vous sera retourné. Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement dans l'avenir. Le rendement historique annualisé du Fonds monétaire FMOQ est de 0,26 % pour la période de sept jours arrêtée à la date du présent rapport; celui-ci ne représente pas un rendement réel sur un an.

IMPORTANT

Les Fonds FMOQ étant évalués, pour fins de transactions, le dernier jour ouvrable de la semaine (habituellement le vendredi), nous devons effectuer les transactions des participants ce même jour. Conformément aux règles contenues dans notre prospectus simplifié déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, nous vous rappelons que **vos instructions de placement doivent nous parvenir avant 10 h le vendredi** (ou le dernier jour ouvrable de la semaine), sans quoi nous devons reporter lesdites instructions à la semaine suivante.

Nous vous remercions de votre collaboration.

FRAIS DE GESTION AU 28 FÉVRIER 2010

Types de fonds	Moyennes de l'industrie	Fonds FMOQ comparables	
Monétaires canadiens	0,98 %	■ Monétaire	0,42 %
Équilibrés canadiens	2,41 %	■ Omnibus ■ Revenu mensuel	1,00 %
Équilibrés	2,46 %	■ Placement	1,00 %
Obligations canadiennes	1,70 %	■ Obligations canadiennes	1,00 %
Actions canadiennes	2,39 %	■ Actions canadiennes	1,00 %
Actions mondiales	2,76 %	■ Actions internationales	1,00 %

FLUCTUATIONS DES MARCHÉS BOURSINIERS* ET OBLIGATAIRES

Indices	Variation depuis 1 an	26.03.10	Écarts	31.12.09	Écarts	25.09.09	Écarts	26.06.09	Écarts	27.03.09
S&P/TSX (Toronto)	35,6 %	11 957,37	1,8 %	11 746,11	4,8 %	11 212,39	7,9 %	10 389,76	17,8 %	8 821,06
S&P 500 (New York) **	18,5 %	1 197,73	2,2 %	1 171,94	2,8 %	1 140,15	7,5 %	1 060,60	4,9 %	1 011,08
MSCI EAEO (Europe, Australie, Extrême-Orient) **	20,2 %	1 614,23	-2,8 %	1 661,34	-1,4 %	1 684,44	11,8 %	1 507,18	12,2 %	1 342,80
DEX Univers (obligations canadiennes)	5,9 %	747,20	1,4 %	737,10	0,2 %	735,70	2,6 %	717,20	1,7 %	705,40

* ces pourcentages représentent les fluctuations des valeurs des indices. Ils n'incluent pas les rendements de dividendes.

** convertis en dollars canadiens.

La société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* offre toute une gamme de produits et services financiers¹ aux membres de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, de l'Association des Optométristes du Québec ainsi qu'à **leurs proches.**

ÉVENTAIL DE PRODUITS ET SERVICES

Fonds FMOQ²

Une famille de fonds communs de placement uniques, conçus spécifiquement par et pour les membres de la communauté médicale québécoise.

Titres constitutifs d'un portefeuille de haute qualité, les différents Fonds FMOQ sont reconnus pour leurs rendements enviables et leurs frais de gestion parmi les plus bas de l'industrie :

- monétaire
- omnibus
- placement
- revenu mensuel
- obligations canadiennes
- actions canadiennes
- actions internationales

Autres familles de fonds communs de placement³

Vous souhaitez diversifier votre portefeuille ? Vous désirez investir dans un secteur clé de l'économie ? Nous sommes en mesure de vous conseiller et de vous offrir la plupart des familles de fonds communs de placement disponibles sur le marché.

Obligations garanties⁴

Que ce soit à titre de complément ou d'alternative aux fonds communs de placement, nous offrons divers types d'obligations (boursière, à taux progressif, à taux fixe, etc.) d'*Épargne Placements Québec*.

Billets à capital protégé

Vous cherchez un produit hybride alliant la protection du capital à l'échéance avec un rendement potentiel plus élevé qu'un dépôt à terme ? Un billet à capital protégé pourrait répondre à votre besoin. Son rendement est lié à un ou à plusieurs indices boursiers, à un panier d'actions, à un fonds commun de placement ou même à l'évolution du prix de différents produits de base (le pétrole, l'or, le cuivre, etc.).

Grâce à des ententes conclues avec des firmes spécialisées dans la commercialisation et la distribution de produits de placement structurés et alternatifs, nous vous donnons accès aux principales émissions de billets liés.

Dépôts à terme⁵

Vous pouvez aussi acheter des dépôts à terme qui sont garantis sous certaines conditions*.

Que vous souhaitiez protéger une partie de votre portefeuille ou savoir d'avance son rendement, nous sommes en mesure de satisfaire vos besoins.

* Capital garanti à 100 % et assujéti aux limites de 100 000 \$ et de 5 ans prévues par les régimes d'assurance-dépôts applicables.

Régimes autogérés, comptes au comptant, courtage à escompte ou de plein exercice^{6 ou 7}

Pour vous procurer des actions ou des obligations négociables, profitez de nos partenariats avec des sociétés de courtage en valeurs mobilières bien établies. Investissez dans un REER autogéré ou dans un compte au comptant, ou adhérez au service de courtage à escompte ou de plein exercice.

En plus des services-conseils rattachés à l'offre de ces divers produits, la Société met également à la disposition de sa clientèle un service complet de planification financière touchant les sept domaines d'expertise reconnus par l'Institut Québécois de Planification Financière (finance, fiscalité, aspects légaux, retraite, succession, placements et assurances).

La Société a pris les mesures nécessaires afin que son offre de produits et services financiers soit toujours effectuée de façon neutre et objective, dans le seul intérêt du client, et ce, par du personnel reconnu pour ses compétences.

⁽¹⁾ directement ou par le biais d'ententes de partenariat

⁽²⁾ vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible auprès de *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*

⁽³⁾ vendus au moyen de prospectus simplifiés disponibles auprès de *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* et des diverses sociétés émettrices

⁽⁴⁾ Épargne Placements Québec^{MD} est une unité administrative du ministère des Finances du Québec

⁽⁵⁾ le capital est garanti, sujet aux limites en vigueur, par les divers régimes d'assurance-dépôts applicables

⁽⁶⁾ offerts par B2B Trust et MRS inc. et ses filiales dans le cadre d'ententes conclues par *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*

⁽⁷⁾ offerts par Valeurs Mobilières Banque Laurentienne (VMBL) dans le cadre d'une entente de partenariat conclue par *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*



Montréal
1440, rue Sainte-Catherine Ouest
Bureau 1111
Montréal (Québec)
H3G 1R8

Téléphone : **514 868-2081**
Sans frais : **1 888 542-8597**
Télécopieur : 514 868-2088

Québec
Place Iberville IV
2954, boulevard Laurier
Bureau 310
Québec (Québec) G1V 4T2

Téléphone : **418 657-5777**
Sans frais : **1 877 323-5777**
Télécopieur : 418 657-7418

Site Internet
www.fondsfoq.com

Courriel
info@fondsfoq.com



ACTIFS EN SANTÉ